

*Questions orales*

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, nous ne sommes pas en faveur d'une politique de contrôle des salaires et des revenus. Voilà pourquoi nous ne sommes pas en faveur d'une politique partielle de contrôle des salaires, des revenus ou des prix. Quant aux déclarations du chef de notre parti, je leur accorde beaucoup d'attention et j'invite le député à en faire de même. Sans doute devrais-je signaler aussi que le nombre des mises en chantier a augmenté le mois dernier.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** A l'ordre!

**M. Crosbie:** Le député n'a pas posé de question au sujet des mises en chantier . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député d'Algoma a la parole.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE**

## LE PLAN DE RÉPARTITION D'URGENCE DES APPROVISIONNEMENTS—LA RÉACTION DES PROVINCES

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A propos du rapport de l'Office national de l'énergie publié la semaine dernière, je voudrais que le ministre nous dise si on a effectivement formulé un plan de répartition d'urgence des approvisionnement en pétrole, et comment les provinces y ont réagi.

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, ainsi que je l'ai indiqué à plusieurs reprises à la Chambre et encore tout à l'heure en réponse aux questions du collègue du député, le travail de planification se poursuit au niveau administratif. Nous avons consulté les provinces et obtenu une très forte participation au processus de planification. Je le répète, nous avons mis en place une structure de soutien en prévision d'une éventuelle crise des prix. Je tiens à réitérer que le gouvernement ne pense pas pour le moment qu'il y ait une crise.

Je tiens à rassurer le député que nous avons pris les dispositions nécessaires pour passer l'hiver, car nous avons accumulé des réserves assez importantes au cours de l'été, et bien que nous n'ayons pas réussi à certains égards à accumuler toutes les réserves souhaitables, donc, la situation n'est peut-être pas idéale, mais nous ne sommes pas en mauvaise posture et pouvons affronter avec confiance l'hiver qui vient. Nous prenons un certain nombre de mesures pour ne pas avoir à intervenir, le cas échéant, dans la fixation des prix. Je tiens à assurer le député que si cela se produisait, nous serions en mesure d'agir très rapidement pour appliquer au besoin ces dispositions.

**M. Foster:** Monsieur l'Orateur, étant donné la réponse du ministre, pourrait-il confirmer, comme on le prétend, que le plan ne sera pas disponible avant les premiers mois de 1980 et est-il exact que les provinces soient déçues de ne pas avoir été consultées et de ne pas avoir eu l'occasion de prendre part à l'élaboration de ce plan?

● (1430)

**M. Hnatyshyn:** Je ne puis le confirmer, monsieur l'Orateur, mais je crois que ce n'est pas exact.

[M. Rae.]

## LE NON-ÉTABLISSEMENT DE L'OFFICE DE RÉPARTITION DES APPROVISIONNEMENTS D'ÉNERGIE

**M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il nous dire pourquoi le gouvernement n'a pas mis en application les dispositions du bill C-42 que la Chambre a adopté le 21 mars dernier et que l'opposition de l'époque qui forme actuellement le gouvernement, a alors accepté? Plus précisément, pourquoi n'a-t-il pas établi l'Office de répartition des approvisionnement d'énergie prévu au projet de loi?

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je ferai remarquer au député que nous prenons des mesures en vue de mettre en œuvre une partie appréciable du projet de loi pour pouvoir éventuellement faire face à une situation d'urgence. Le député se souviendra toutefois que lorsqu'il formait l'opposition, mon parti ne souscrivait pas à certaines dispositions du projet de loi sur la répartition des approvisionnement de pétrole. Aussi je compte présenter des modifications à la loi quand le besoin s'en fera sentir et quand le calendrier des mesures législatives le permettra.

Je tiens à assurer au député que le gouvernement prendra des mesures en vue d'augmenter l'approvisionnement d'énergie, d'orienter son rôle de leadership en vue d'atteindre cet objectif et d'accroître les autres sources possibles d'approvisionnement. Voilà ce vers quoi tend notre politique, alors que le gouvernement précédent, avec l'appui du député, ne pensait qu'aux crises.

**M. McRae:** Le ministre ne nous a toujours pas expliqué pourquoi nous n'aurions pas d'office. Si nous connaissons de grave difficultés d'approvisionnement, ce qui pourrait fort bien se produire dans l'Est, le ministre serait-il prêt à ordonner à Petro-Canada d'assurer cet approvisionnement si les autres sociétés pétrolières n'y pouvaient rien?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer au député que nous avons pris des mesures en ce sens. Plus tôt cette année, en septembre, j'ai demandé à l'Office national de l'énergie de revoir notre système d'allocation de pétrole brut de l'ouest à l'est du Canada. À la suite de ma demande, l'Office national de l'énergie a effectué des démarches auprès de la société Interprovincial Pipe Lines pour juger de la valeur de sa méthode d'allocation.

Je suis heureux de dire au député que c'est grâce à cette initiative de ma part que les distributeurs indépendants du Québec obtiendront une très importante quantité supplémentaire de brut pour cette région de notre pays et à l'avantage de tout l'est du Canada. Si j'ai dû prendre ces initiatives, c'est en raison de la terrible situation dont nous avons hérité de l'ancien gouvernement.